

la  
cgt

**Union Locale**

**MÂCON**



**SYNLAB**



**ATTAQUE CONTRE LE DROIT DE GREVE**

**STOP A LA REPRESSION PATRONALE**

Le 28 mars dernier, jour d'appel à la grève contre la réforme des retraites, était également le jour choisi par les salariés-es de SYNLAB, laboratoire d'analyses médicales bien connu en Saône-et-Loire, pour exercer également leur droit de grève afin de revendiquer de meilleurs salaires dans le cadre de la **N**égociation **A**nnuelle **O**bligatoire.

Cette action à l'initiative de la CGT, syndicat majoritaire dans l'entreprise, est parfaitement légale, et faisait suite à un préavis donné à l'employeur le 16 mars 2023, et comportant les revendications de 150€ d'augmentation pour tous les salariés-es ainsi que l'obtention d'un 13ème mois. Le JSL du 28 mars 2023 s'en faisait l'écho dans ses colonnes.

Plus de 20 salariés-es ont suivi ce mot d'ordre, principalement sur MÂCON, CLUNY...

Les pressions de la Direction pour empêcher cette grève ont été conséquentes, mais à la grande surprise des grévistes, la Direction est passée de **la pression à la répression** !

Dès le lendemain la Direction a envoyé des lettres d'avertissements pour ne « *pas voir jugé opportun de respecter le délai suffisant de 24h pour annoncer sa participation à la grève* » !!!

**Or, il n'existe aucun délai individuel pour les salariés-es**

De plus le 28 mars, c'était une action nationale INTERSYNDICALE doublée d'un préavis déposé par la CGT SYNLAB le 16 mars !

**NOUS CONTACTER :**

**Union Locale CGT Mâcon – Pl. des Cordeliers 7100 Mâcon – 03.85.21.05.20**

**Site internet : [www.cgt-macon.org](http://www.cgt-macon.org) / Mail : [ul.cgt-macon@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt-macon@wanadoo.fr)**

la  
cgt

**Union Locale**

**MÂCON**

### **Leurs revendications sont légitimes**

En effet la crise COVID n'a pas fait que des victimes, les labos s'en sont bien tirés, le résultat de l'exercice 2019 a été multiplié par 4 chez SYNLAB en 2020, et par plus de 7 en 2021, l'entreprise est entrée en BOURSE !

Les salariés-es, eux pourtant en première ligne pendant la crise sanitaire ont été les grands oubliés, du SEGUR de la santé, aucune prime !

Mais chez SYNLAB, quand les salariés-es revendiquent de meilleurs salaires par la grève, la Direction pratique la répression sociale... Bien sûr la CGT a réagi, et a demandé par mail du 31 mars et par Lettre recommandée à **Mr JORION** de retirer immédiatement les sanctions infligées aux grévistes.

### **Un communiqué mensongé dans le JSL, et une lettre de refus furent les seules réponses !**

MARDI 4 AVRIL, une délégation de l'INTERSYNDICALE a envahi pacifiquement le LABO SYNLAB rue de Lyon, et a donné jusqu'au jeudi 6 avril comme délai pour annuler ces sanctions. L'Inspection du travail a été prévenue.

### **SI NOUS SOMMES A NOUVEAU DEVANT SYNLAB AUJOURD HUI C'EST DU A L'INTRANSIGEANCE DE SYNLAB ET A LA MAUVAISE FOI DE SES DIRIGEANTS**

Nous vous demandons d'être solidaires des grévistes de SYNLAB, de signer cette pétition ci-dessous et de la renvoyer par courrier à Mr JORION Claude  
Directeur de SYNLAB, 2 rue des charmes , 71600 PARAY LE MONIAL  
ou par mail à : [claude.jorion@bourgogne.synlab.fr](mailto:claude.jorion@bourgogne.synlab.fr)

Moi, soussigné .....

Demeurant à .....

Exige le retrait immédiat des sanctions infligées aux grévistes par SYNLAB  
Demande l'ouverture de réelles négociations sur les salaires avec les organisations syndicales

**NOUS CONTACTER :**

**Union Locale CGT Mâcon – Pl. des Cordeliers 7100 Mâcon – 03.85.21.05.20**

**Site internet : [www.cgt-macon.org](http://www.cgt-macon.org) / Mail : [ul.cgt-macon@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt-macon@wanadoo.fr)**